



Le 6 août 2020

M. John Drinkwater  
Gestionnaire de la conformité réglementaire et de l'environnement  
BP Canada Energy Group ULC  
240-4<sup>e</sup> avenue SO  
Calgary (Alberta) T2P 4H4

Monsieur Drinkwater,

Objet : Évaluation environnementale du levé électromagnétique de source contrôlée de 2020 à 2024 pour le projet Ephesus Prospect de BP Canada Energy Group ULC

Canada–Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), conjointement aux organismes d'examen de la pêche et de l'environnement de l'Office, a examiné le rapport d'évaluation environnementale (EE) susmentionné.

Le rapport d'EE ne respecte pas l'ensemble des exigences en matière d'information indiquées dans le document d'orientation fourni à BHP Canada le 8 octobre 2019. Dans le but de satisfaire aux exigences de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador* et de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act* et de rédiger un rapport sur la détermination de C-TNLOHE à la fin de l'évaluation, il convient d'aborder les commentaires ci-joints.

Si vous avez des questions sur le processus d'évaluation environnementale ou souhaitez discuter de la portée du projet ou des commentaires ci-joints, vous pouvez communiquer avec moi au 709-778-1431 ou par courriel à [dhicks@cnlopbc.ca](mailto:dhicks@cnlopbc.ca).

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Copie originale signée par Darren Hicks*

Darren Hicks  
Analyste environnemental

Pièces jointes  
c.c. E. Young  
I. Murphy